

Questions orales

M. Clark: Madame le Président, nous venons d'avoir aujourd'hui une indication que le gouvernement poursuit exactement la même ligne de conduite qu'avant la création du groupe d'étude. Ce groupe d'étude n'est qu'un écran de fumée destiné à réduire la pression qui s'exerce sur le gouvernement et à éviter que soit débattu au Parlement le fait que le gouvernement du Canada envisage sérieusement de réduire de 1.6 milliard de dollars l'aide destinée aux collèges communautaires, aux écoles de formation professionnelle et aux universités dans tout le Canada, et qu'il cherche à se décharger de ce fardeau pour l'imposer aux étudiants canadiens et à leurs parents. Le ministre des Finances vient de découvrir ce qui se passe.

Des voix: Bravo!

● (1420)

LES DEVOIRS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): J'ai une question précise au sujet des devoirs du gouvernement du Canada. Ce dernier estime-t-il de son devoir, légal ou moral, de donner aux universités, aux collèges communautaires ou aux écoles de formation professionnelle du Canada un préavis de trois ans avant de supprimer l'aide financière prévue en vertu des accords de financement des programmes établis?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Je tiens tout d'abord à dire, madame le Président, que le chef de l'opposition montre qu'il n'est vraiment pas au courant de ce qui se passe à la Chambre des communes quand il dit que le gouvernement a jeté un rideau de fumée en instituant le groupe d'étude. Il avait été réclamé par le député de Broadview-Greenwood . . .

Des voix: Oh, oh!

M. MacEachen: . . . et par le député de Mississauga-Sud dans une motion proposée aux termes de l'article 43 du Règlement, si je me rappelle bien, pour demander la création d'un groupe d'étude parlementaire. Nous le constituons à la demande de députés de l'opposition, et nous sommes heureux de le faire. Le chef de l'opposition est tout aussi mal informé sur ce point qu'il l'est sur tous les autres, comme il le prouve lorsqu'il prétend que nous avons décidé de couper les fonds aux étudiants des universités canadiennes. Le chef de l'opposition doit être désespéré pour dénaturer ainsi les faits.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Madame le Président, la seule cause de désespoir à la Chambre est de ne jamais pouvoir espérer obtenir une réponse de ce ministre qui est incapable de donner une réponse directe.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Nous lui avons demandé s'il disait la vérité ou si c'était le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

qui disait la vérité. Il n'a pas répondu. Nous lui avons également demandé s'il estimait que le gouvernement du Canada a l'obligation morale ou juridique de prévenir d'avance les collègues et les étudiants qu'il entend couper leurs subventions. Il n'a pas répondu non plus. Pourrait-il répondre à l'une ou l'autre de ces deux questions?

Mlle MacDonald: Qu'il réponde aux deux.

M. MacEachen: Madame le Président, je ne saurais répondre à ces questions, car elles procèdent toutes deux de prémisses erronées.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

LES RÉPERCUSSIONS POSSIBLES DE LA RÉDUCTION DE L'AIDE AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Le ministre voudrait-il nous dire si le gouvernement fédéral a décidé de supprimer les subventions de 1 milliard et demi de dollars qu'il versait aux universités, aux collèges communautaires et aux écoles de formation professionnelle pour les aider à assumer leurs frais d'exploitation? Si le gouvernement a effectivement décidé de le faire—et nous avons lieu de croire qu'il y songe sérieusement compte tenu de la déclaration du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social—le ministre des Finances se rend-il compte du fait que cette décision va réduire le budget annuel de l'Université de Toronto de 100 millions de dollars, celui de l'Université du Manitoba, de 40 millions de dollars . . .

Mme le Président: A l'ordre. Le député doit poser sa question et non pas nous fournir toutes sortes de statistiques.

M. McMillan: Vu la rumeur qui court et vu que le ministre n'a pas nié que le gouvernement fédéral envisageait de réduire considérablement l'aide fédérale aux établissements d'enseignement post-secondaire, le ministre veut-il bien nous dire, même si la décision n'est pas encore prise et qu'on n'en soit qu'à l'étape des négociations, si le gouvernement envisage néanmoins d'effectuer ces coupes sombres? Dans l'affirmative, comment, à son avis, pourrions-nous alors assurer la qualité de l'éducation et faire avancer la recherche au Canada?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député se perd vraiment en conjectures. Il me demande mon avis sur des hypothèses gratuites. Tout ce que j'ai dit dans le budget, bien clairement d'ailleurs, c'est que pour les deux années financières se terminant en 1983-1984, lors de nos négociations avec les gouvernements provinciaux, dont certains, soit dit en passant, ont des excédents fort intéressants, nous espérons réaliser certaines économies à ce chapitre des transferts intergouvernementaux.